

30 JANVIER 2018

# OFFRE DE L'ANFH ASSOCIÉE À LA MISE EN PLACE DES GHT



# L'ARTICULATION AVEC LE PLAN NATIONAL DGOS D'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DES GHT

L'offre de l'ANFH est articulée avec le plan national d'accompagnement à la mise en œuvre des GHT :

- élaboré par la DGOS, en lien avec différents acteurs (ARS, FHF, ANAP, EHESP, CNG, ANFH...)
- structuré en 13 thématiques et 5 types de dispositifs :

Thématiques	Dispositifs
Stratégie de territoire – Pilotage - Équipes médico-soignantes - Plateaux médicotechniques - Information médicale – SI – Achats - Écoles et instituts de formation – Qualité – RH - Affaires financières - Fonctions administratives, techniques et logistiques - Médico-social	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Outils et guides</li> <li>▪ Formations</li> <li>▪ Accompagnement professionnel</li> <li>▪ Appuis opérationnels</li> <li>▪ Organisation de la capitalisation.</li> </ul>

# L'OFFRE DE L'ANFH POUR LES ETABLISSEMENTS EN GHT

- 1. Accompagner les publics prioritairement impactés par la mise en place des GHT et favoriser l'appropriation des nouvelles dispositions :**
  - **Directions**
  - **Equipes Formation**
  - **Equipes SI**
  - **Equipes Achats...**
  
- 2. Contribuer à la coordination des plans de formation au sein des GHT**
  - **Outils**
  - **Offre de formation ANFH...**

# 1. ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES NOUVELLES DISPOSITIONS « GHT »

Thématiques	Journée d'information	Formations & co-développement
Stratégie de territoire		Formation « Coopérations et complémentarités territoriales »
Pilotage du GHT		Résolution de cas pratiques en équipe de Direction
RH & Formation	Journée sur le décret GHT et l'impact sur la fonction Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des responsables et chargés de formation au sein de GHT</li> <li>- Formation-action « Coordination de la formation »</li> </ul>
Systèmes d'Information Hospitaliers		Parcours de formation destiné aux agents des SIH dans le cadre des GHT
Achats		<i>En cours d'achat ; articulation avec l'offre existante.</i>

# FORMATION « COOPERATIONS & COMPLEMENTARITES TERRITORIALES »

<b>Public</b>	Professionnels amenés à initier, conduire ou participer à la mise en œuvre de démarches de coopération à l'échelle du territoire (filières soignante et éducative, administrative, médicotechnique et personnels médicaux de tout établissement de la FPH)
<b>Objectifs</b>	<p>Appréhender les différentes modalités de coopération territoriale à partir du cadre législatif et réglementaire issu de la Stratégie Nationale de Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier et comprendre les dispositifs de coopération</li> <li>▪ Mesurer les enjeux sur les organisations</li> <li>▪ Identifier les impacts sur les métiers en lien avec les coopérations et coordinations</li> </ul>
<b>Durée et programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 jours</li> <li>▪ Jour 1 : Le contexte institutionnel de la coopération – Les outils de coopération conventionnelle – Exercice pratique autour d'un projet de coopération</li> <li>▪ Jour 2 : Coopération territoriale et construction des GHT – Exercice pratique et collectif autour de l'impact du GHT</li> </ul>
<b>Organisme(s)</b>	CNEH

# FORMATION « RESOLUTION DE CAS PRATIQUES EN EQUIPES DE DIRECTION »

<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Membres d'équipes de Direction (y compris médecins)</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Permettre à des groupes de pairs de résoudre des cas concrets liés à la mise en place du GHT :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Formuler et hiérarchiser des problématiques, projets ou préoccupations professionnelles, managériales, organisationnelles concrètes et actuelles</li><li>▪ Partager des points de vue différents pour enrichir l'analyse et réfléchir sur l'action</li><li>▪ Préparer un plan d'action.</li></ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 4 jours maximum (journées ou demi-journées)</li></ul>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Groupes limités à 8 participants.</li><li>▪ Animation selon la méthodologie du co-développement</li></ul>
<b>Organisme</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Arthur Hunt Consulting</li></ul>

# FORMATIONS DES RESPONSABLES ET CHARGÉS DE FORMATION AU SEIN DE GHT

<b>Public</b>	Responsables et personnes en charge de de formation et/ou du DPC au sein d'un GHT
<b>Objectifs</b>	<p>Deux modules de formation sont distinguées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Module 1 : permettre aux équipes Formation d'appréhender l'organisation des GHT et de s'inscrire dans une démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre des plans de formation et de DPC au sein du GHT.</li> <li>▪ Module 2 (spécifique aux personnes en charge de l'animation de la coordination) : leur permettre d'impulser et d'animer la démarche de coordination au sein du GHT.</li> </ul>
<b>Durée / modalités pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par module : 2 jours en présentiel + suivi par classe virtuelle à 6 mois</li> </ul>
<b>Organisme(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FORMAVENIR</li> </ul>

# FORMATION-ACTION « COORDINATION DE LA FORMATION CONTINUE AU SEIN D'UN GHT »

<b>Public</b>	Directeurs, DRH, DAM, Directeurs des soins, Resp. / chargés de formation / DPC, membres de Commission Formation, d'un même GHT.
<b>Objectifs</b>	<p>Permettre aux acteurs de la Formation au sein d'un GHT de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les éléments réglementaires sur les GHT</li> <li>▪ Réaliser et partager le diagnostic des processus de formation continue</li> <li>▪ Décliner le projet médical dans les plans de formation</li> <li>▪ Définir les rôles de chaque acteur et co-construire un plan d'actions pour la mise en place de la coordination des plans</li> <li>▪ Définir un plan de communication vis-à-vis des personnels et instances.</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 jours maximum (adapté en fonction du GHT)</li> </ul>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation-action</li> </ul>
<b>Organisme(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ernst &amp; Young - CNEH</li> </ul>

# PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINE AUX AGENTS DES SIH DANS LE CADRE DES GHT

<b>Public</b>	Tous les agents en charge des systèmes d'information du GHT
<b>Principe</b>	Les participants pourront s'inscrire aux modules en fonction des missions qu'ils exercent.
<b>Parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 tronc commun destiné à l'ensemble des équipes SI visant une compréhension commune des enjeux des GHT</li> <li>▪ 4 modules thématiques destinés à accompagner les Directions, responsables ou équipes, selon leurs missions : conduite du changement, étude d'opportunité du recours à des prestataires/services externes, auditabilité des SI</li> <li>▪ 1 module spécifique : sécurité des SI et protection des données dans le cadre d'un GHT.</li> </ul>
<b>Organisme(s)</b>	CNEH pour les 5 premiers modules – le module 6 est en cours d'achat
<b>Déploiement</b>	Prévu à partir de mars 2018 (3 GHT pilotes testeront le dispositif de formation dès janvier 2018).

# PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DESTINE AUX AGENTS DES SIH DANS LE CADRE DES GHT

Module	Intitulé	Durée	Pré-requis	Objectif
1	Les évolutions des SI dans le cadre du GHT	1 jour	Non	Fédérer les équipes pour une compréhension commune des enjeux des GHT
2	La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT	2 jours	Oui Module 1 + Fonction Management	Mener une conduite du changement adaptée au contexte spécifique du GHT et avec les acteurs concernés
3	Mesurer l'opportunité de mutualiser et /ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT	1 jour	Oui Module 1	Evaluer l'opportunité du recours à des prestataires et/ou services externes
4	Auditabilité des SI dans le cadre des GHT	1 jour	Oui Module 1	Identifier le cadre normatif appliqué au système d'information hospitalier et les impacts dans un contexte de convergence des SI et sa déclinaison au sein du GHT.
5	Urbanisation du système d'information convergent (SIC)	2 jours	Oui Module 1	Elaborer un schéma d'urbanisation des SI dans le cadre d'un GHT
6	SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT	1 jour	Non	Homogénéiser une politique de sécurité du SI à l'échelle du GHT

## 2. CONTRIBUER A LA COORDINATION DES PLANS DE FORMATION AU SEIN DES GHT

- ◆ Outiller les établissements en matière de coordination de la formation
- Guide « Coordination de la formation dans les GHT »
- **Gesform Evolution** : identification des besoins des établissements en GHT et prise en compte dans les fonctionnalités qui seront proposées (recueil des besoins, gestion des actions de formation multi-établissements...)
- **Cartographie des métiers** : proposition de cartographies consolidées à l'échelle des GHT dans le cadre du nouveau dispositif « Cartographie régionale des métiers » (*en cours de lancement dans 2 régions-pilotes*)

## 2. CONTRIBUER A LA COORDINATION DES PLANS DE FORMATION AU SEIN DES GHT

Trois approches permettent aux adhérents de l'ANFH d'acheter et de gérer des actions de formation coordonnées entre établissements d'un GHT, dans le respect de la réglementation :

### Approche n°1 : l'achat de formation dit « groupé »

- ▶ Dans le cadre de l'organisation définie au sein du GHT et sous la responsabilité de l'établissement support, à compter du 1/01/18 \*  
*(\*) Sauf si une date antérieure a été définie pour cette organisation dans la convention constitutive du GHT.*
- ▶ Dans le cadre d'un groupement de commandes jusqu'au 31/12/17, ou au-delà de cette date si des établissements tiers au GHT sont associés à l'achat de(s) formation(s) concernée(s).

### Approche n°2 : la commande, par un ou plusieurs établissements du GHT, d'actions de formation déjà achetées par l'ANFH (Actions de Formation Nationales, Régionales ou Coordonnées)

- ▶ L'ANFH est une centrale d'achat. Elle contractualise les marchés de formation pour le compte des établissements et aucune mise en concurrence n'est donc plus nécessaire lorsque l'achat a été réalisé par l'ANFH.

### → Approche n°3 : l'organisation intégrée de l'achat de formation

- ▶ Certains GHT demandent à l'ANFH de se charger de l'achat de la totalité des formations de leur plan de formation GHT. Cette solution est possible sous certaines conditions qui sont en cours d'expertise.

# S'INFORMER SUR L'OFFRE ANFH « GHT »

## ➤ Votre Délégation ANFH

- ✓ Contacter vos interlocuteurs régionaux
- ✓ Consulter la rubrique de votre Délégation sur [www.anfh.fr](http://www.anfh.fr) : actualités, offre de formation régionale...

## ➤ Le site ANFH

- ✓ Rubrique « GHT »  
[www.anfh.fr/etablissements/groupements-hospitaliers-de-territoires](http://www.anfh.fr/etablissements/groupements-hospitaliers-de-territoires)
- ✓ Rubrique « Achat de formation »  
[www.anfh.fr/etablissements/acheter-une-prestation-de-formation](http://www.anfh.fr/etablissements/acheter-une-prestation-de-formation)

